
Présidence : Macédoine du Nord**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1404^e séance plénière)**

1. Date : jeudi 12 janvier 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 h 05

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE, S. E. M. BUJAR OSMANI, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA MACÉDOINE DU NORD

Président, Président en exercice (CIO.GAL/2/23 OSCE+), Secrétaire générale (SEC.GAL/6/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats, la Géorgie, pays candidat potentiel, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/22/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/2/23), Royaume-Uni (PC.DEL/1/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/12/23 OSCE+), Albanie (PC.DEL/6/23), Saint-Siège (PC.DEL/4/23 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/5/23), Ukraine (PC.DEL/3/23), Ouzbékistan, Suisse (PC.DEL/13/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/19/23 OSCE+), Kirghizistan, Arménie (PC.DEL/25/23), Turkménistan, Azerbaïdjan (PC.DEL/10/23 OSCE+), Géorgie, Kazakhstan, Monténégro (PC.DEL/7/23 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/21/23 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/11/23 OSCE+), Pologne (PC.DEL/9/23 OSCE+), Serbie, Norvège (PC.DEL/8/23), Islande (PC.DEL/23/23 OSCE+), Moldavie, Finlande

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Vendredi 13 janvier 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence